

CONSULTATION SUR DEVIS

ACQUISITION D'UN LOCAL D'ACCUEIL MOBILE

DOMAINE DE MENEZ-MEUR

Contexte

Le Parc naturel régional d'Armorique est gestionnaire du domaine de Menez-Meur situé sur la commune d'Hanvec. Dans le cadre des travaux de développement du domaine de Menez Meur, le Parc naturel Régional d'Armorique souhaite proposer un accueil temporaire (14 mois) du grand public dans un lieu fermé et couvert, insolite, mobile, bioclimatique, construit en matériaux écologiques et privilégiant le bois local, dans l'esprit du Parc.

Objet

La prestation consiste à la fourniture et à la pose d'un local d'accueil mobile installé à proximité de l'accueil actuel du Domaine de Ménez-Meur, d'une superficie maximale de 20-25 m2 selon l'esprit des Tiny houses ou proposition technique équivalente tout en tenant compte de l'environnement du site.

La capacité maximale doit pouvoir atteindre 10 personnes (et dimensions nécessaires pour accueil d'une personne à mobilité réduite).

Ce local devra intégrer les éléments suivants :

- <u>Fonctions attendues</u>:

- - Accueil du public/billetterie + bureau (8-10m²) pour 1 à 2 personnes
- Espace micro-boutique de livres, petits articles sur étagère et présentoir (max 5m²)
- Micro espace convivial avec banquette pour 2 à 3 personnes assises
- Stockage de fournitures, articles boutique (2 à 3m²), possibilité en mezzanine
- Accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (rampe à prévoir)
- Mobilité de l'habitat, sur châssis roulant, tractable par fourgon.

Option: espace toilettes sèches

Aménagements envisagés :

- Banque d'accueil (avec placards bas fermés) + retour de type bureau + partie pour accueil d'une personne en position assise (mobilité réduite).
- Etagères de présentation
- Micro-espace convivial avec banquette + emplacement pour pose d'une machine à café + consommables
- Espace de rangement fermé à clef pour stockage
- Huisseries extérieures bois, porte d'entrée largeur minimale de 90 cm
- Prises électriques, branchement téléphone, internet, arrivée d'eau
- Système de chauffage électrique

Option : poêle à bois avec sortie en toiture à prévoir

Les raccordements au réseau électrique, à la téléphonie/internet, le branchement d'eau seront assurés par les services du PNRA.

Cet habitat devra pouvoir être réutilisé pour l'accueil de manifestations culturelles ou opérations de communication sur le territoire du Parc. Une attention particulière sera faite sur la résistance et la maniabilité de la structure proposé.

Le candidat sera force de proposition et l'ensemble devra être adaptable et harmonieux à la fois, le tout dans la philosophie des Parcs naturels.

Afin de mieux s'approprier le site d'installation, le candidat devra prendre contact auprès du Domaine de Ménez-Meur (02 98 68 81 71) pour caler une visite.

Remarques générales

Dans son offre, le candidat précisera le délai de garantie de l'ensemble de la structure. Une attention particulière sera faite de l'origine de fabrication du matériel proposé et de sa démarche environnementale.

Les fournitures proposées devront respecter toutes normes et règlements en vigueur au moment de la remise des offres (françaises et européennes) y compris l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Délai d'intervention

Le bâtiment est actuellement en cours de construction.

Le matériel devra impérativement être installé début février 2017. Le candidat mentionnera dans son offre le délai de livraison.

Conditions de mise en œuvre

La livraison et le montage du matériel proposé seront effectués par le prestataire retenu. La réception définitive et la signature conjointe du procès-verbal de réception forment le point de départ du délai de garantie.

Caractéristiques essentielles du marché

Marché de fourniture, en application de l'ordonnance 2015-899 et du décret 2016-360 relatifs aux marché publics.

Marché passé en procédure adaptée, soumis aux dispositions de l'article 27 du décret 2016-360.

Le marché sera exécuté selon les dispositions propres du CCAG Fournitures Courantes et Services en vigueur.

Le choix sera réalisé à partir d'une appréciation d'ensemble, selon les critères suivants :

- 1 Prix global (fourniture et livraison): 40 %
- 2 Qualité technique/environnementale, fonctionnelle : 40 %
- 3 Délai de livraison : 20 %

Les candidats sont avertis que le PNRA attend d'eux la meilleure offre et que la négociation n'est qu'éventuelle. Après classement des offres, l'offre considérée comme économiquement la plus avantageuse sera retenue.

Documents à fournir

- Un devis détaillé
- Un plan d'aménagement intérieur du local proposé
- Une plaquette de présentation comprenant une fiche technique détaillée du matériel proposé labellisé
- Présentation de l'entreprise et ses références de moins de 3 ans
- Attestation d'assurance RC en-cours de validité

Modalité de remise des offres

- Le dossier sera à adresser à Mme La Présidente du PNRA, 15 Place aux foires, 29590 LE FAOU
- Date limite de remise des offres : vendredi 9 décembre 2016 heure limite de dépôt : 12 Heures
- Moyens de remise des offres :
 - Courrier en recommandé
 - Dépôt contre récépissé

Contacts:

- Partie technique : Jocelyne QUERE ; jocelyne.quere@pnr-armorique.fr
- Partie administrative : Marie-Josée LEZENVEN ; marie-josee.lezenven@pnr-armorique.fr